



## Règlement et Fonctionnement De la Restauration

La restauration est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école La Rose des Vents de Boisgervilly.

Horaires : 1<sup>er</sup> service : 12h-13h45 (maternelle) / 2<sup>e</sup> service : 12h15-14h (élémentaire)

Tout enfant non récupéré à 12h10 sera amené à la cantine et le repas sera dû.

Les enfants de maternelle déjeunant à domicile seront accueillis à partir de 13h35 et les enfants d'élémentaire à partir de 13h50.

Les maternelles déjeuneront les premiers pendant que les élémentaires seront en récréation sous la surveillance d'agents communaux.

Le temps du repas est un moment de calme et de convivialité.

Les repas sont livrés par un prestataire de service extérieur CONVIVIO qui intervient en exécution d'un cahier des charges établi par la commune (fourniture de repas en liaison chaude).

Les menus de la semaine sont affichés à l'école, à l'ALSH et dans la salle de restauration.

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI, il appartient aux familles concernées de contacter la mairie.

### **Inscriptions**

Les inscriptions se feront exclusivement à partir du portail famille.

Les inscriptions closes à 12h la veille de la venue de l'enfant, à l'exception du lundi où les inscriptions seront closes le vendredi 12h.

### **Les règles de vie de la restauration**

Au restaurant scolaire, je dois :

- ✓ Me tenir correctement.
- ✓ Faire l'effort de goûter les plats.
- ✓ Penser à apporter une serviette propre.
- ✓ Participer au rangement de ma table.
- ✓ Sortir de ma table en silence et en marchant après autorisation.